

Violations graves à l'égard des enfants dans les conflits armés

Assassinat ou mutilation d'enfants; Recrutement ou emploi d'enfants soldats;
Attaques dirigées contre des écoles ou des hôpitaux; Enlèvement d'enfants;
Refus d'autoriser l'accès des organismes humanitaires aux enfants.
Viol d'enfant ou autres actes graves de violence sexuelle à leur égard;

